



Littering

- > En Suisse, le littering, c'est-à-dire le fait de jeter ou d'abandonner sur la voie publique des petites quantités de déchets urbains sans utiliser les poubelles ou les postes de collecte prévus à cet effet, compte parmi les voies d'apport principales de macroplastiques dans l'environnement.
- > Le littering est une forme d'élimination illégale des déchets malheureusement très répandue.
- > Les mégots de cigarettes (dont le filtre contient des matières plastiques) et les emballages sont les déchets les plus fréquemment abandonnés de la sorte dans l'environnement.

Plus de la moitié des déchets sur les berges des lacs et des cours d'eau sont en plastique

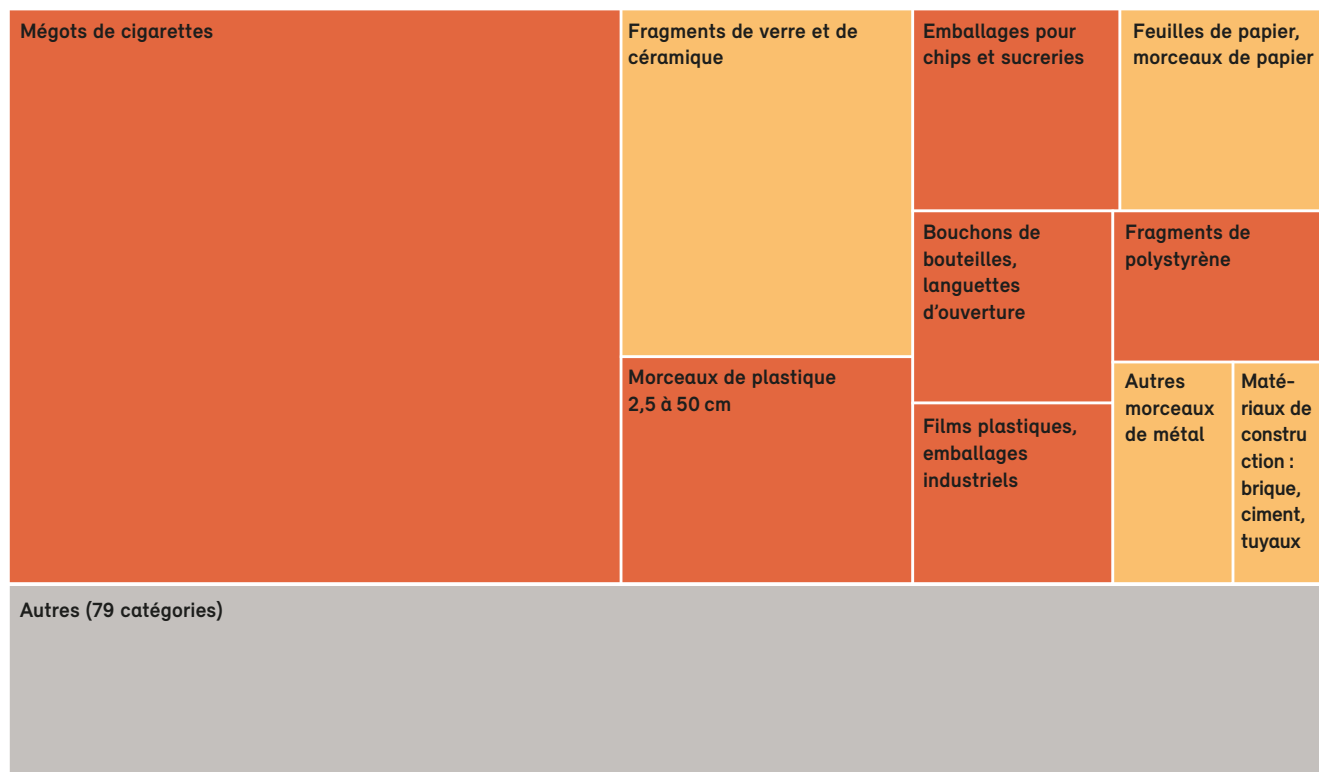
En Suisse, le littering et les autres déchets éliminés de manière inappropriée comptent parmi les voies d'apport principales de macroplastiques dans l'environnement.

Une enquête¹ menée sur les berges des lacs et cours d'eau en Suisse y a surtout révélé la présence de mégots de cigarettes et de restes d'emballages de même que

de morceaux de plastiques indéfinissables (cf. fiche «Emballages plastiques»). Dans l'ensemble, 65 % des déchets trouvés étaient en plastique.

Ces morceaux de plastiques provenaient aussi d'autres déchets éliminés de manière inappropriée. Des cotons-tiges jetés dans les toilettes, ou des films plastiques et des fragments de polystyrène issus de différents secteurs d'activité parviennent aussi dans l'environnement.

Parts des déchets trouvés sur les berges des lacs et des cours d'eau



■ Éléments en matières plastiques ■ Éléments en autres matériaux ■ Matériaux non définis

Le littering a un coût

Selon une étude² de l'OFEV, l'élimination des déchets abandonnés coûte par année près de 200 millions de francs à la Suisse – dont 150 millions incombent aux communes et 50 millions, aux transports publics. Lors du nettoyage de l'espace public, qui génère donc des coûts considérables, une grande partie de ces déchets est collectée, si bien que l'apport estimé du littering en Suisse est plus faible qu'à l'étranger. Une étude³ estime pourtant que, chaque an, près de 2700 tonnes de matières plastiques (p. ex. emballages, sacs, bouteilles) finissent dans les sols et les eaux à cause du littering. Les coûts pour les particuliers et notamment pour les exploitations agricoles qui découlent de ces déchets ne sont pas calculés.

Conséquences du littering pour l'environnement

Les matières plastiques se désintègrent lentement en microplastiques dans l'environnement, mais elles se dégradent difficilement. D'après les projections, les microplastiques restent plusieurs décennies voire des siècles dans l'environnement, en particulier dans les sols et les sédiments. Ces matières plastiques peuvent nuire aux

organismes vivants, par exemple, par lésion du système gastro-intestinal ou par intoxication. Vu les concentrations de microplastiques mesurées jusqu'ici dans les eaux suisses, rien n'indique une mise en danger des organismes aquatiques. Les atteintes dues aux microplastiques sont toutefois sous-estimées, car les techniques d'analyse actuelles ne détectent pas les particules les plus petites. Des données pour les sols font largement défaut. Des travaux de recherche sont donc nécessaires pour mieux évaluer le risque encouru par les êtres humains et les animaux. Pour en savoir plus, voir les fiches «*Êtres humains et animaux*», «*Cours d'eau et lacs*», «*Sols*» et «*Océans*».

Le littering, un problème de société

Les causes du littering sont multiples. En font notamment partie les nouvelles habitudes alimentaires et de consommation, la mobilité et le comportement durant les loisirs. Le littering est donc un problème de société qui ne peut être résolu qu'en concertation avec toutes les parties prenantes. La Suisse déploie de nombreux efforts pour lutter contre le littering. Les mesures doivent être poursuivies et constamment améliorées.

Mesures possibles

Les mesures suivantes peuvent contribuer à diminuer la quantité de matières plastiques rejetées dans l'environnement à cause du littering.

- **Éliminer correctement les déchets plastiques** : recyclage dans le respect de l'environnement ou valorisation thermique.
- **Mettre à disposition et gérer une infrastructure d'élimination des déchets dans l'espace public** adaptée aux besoins, par exemple en optimisant le positionnement, les dimensions et la fréquence de ramassage des poubelles.
- **Nettoyer l'espace public** : soutien du travail des communes par des opérations de nettoyage menées par des organisations civiles ; possibilité pour les particuliers de participer par exemple dans le cadre d'un parrainage de sites.
- **Privilégier la conception de produits respectueux de l'environnement**, par exemple en utilisant des produits à usage multiple à la place des produits à usage unique.
- **Sensibiliser et informer**, par exemple dans le cadre de campagnes, telles que des Clean-Up-Days.
- **Promouvoir l'éducation à l'environnement au sujet du littering**, par exemple au moyen de supports pédagogiques pour l'enseignement obligatoire.
- **Créer d'autres incitations** positives, comme instaurer des emballages réutilisables et consignés lors des manifestations, ou négatives, comme infliger des amendes en cas de littering.

1 WWF/STOPPP 2018 : Swiss Litter Report (en allemand avec résumé en français)

2 OFEV 2011 : Le littering a un coût

3 Communiqué de l'Empa aux médias, 12.7.2019 : Modélisation des quantités de matières plastiques en Suisse

Informations complémentaires

- OFEV : Informations pour spécialistes > Littering
- Zero Littering – Guide pour un environnement sans déchets (brochure)
- Littering Toolbox : Idées contre les déchets